



© Ikeret007 / Dreamstime

Un échange de données sûr et interopérable fait défaut dans le domaine de la santé. C'est là que DigiSanté entre en jeu.

DigiSanté

Numérisation connectée Le programme DigiSanté promet de combler enfin le retard de la Suisse en matière de numérisation dans le domaine de la santé. L'avenir nous dira si les mesures et les bases prévues, qui doivent être élaborées et décidées collectivement, seront efficaces et en particulier si elles apporteront une valeur ajoutée tangible aux médecins.



Alexander Zimmer
Dr méd., membre du
Comité central et respon-
sable du département
Numérisation/eHealth

Sans la numérisation, la médecine ne serait pas au niveau élevé que nous connaissons aujourd'hui en Suisse. La numérisation n'a plus lieu uniquement dans les hôpitaux universitaires comme c'était encore le cas il y a quelques décennies. Elle a fait depuis longtemps son entrée dans le secteur hospitalier et ambulatoire, et donc dans les cabinets médicaux. Le soutien numérique aux décisions et processus cliniques, ainsi que les diagnostics basés sur les nouvelles technologies, font désormais partie du quotidien. Tout comme

les dossiers médicaux gérés dans les différents systèmes informatiques des cabinets. En fait, il y a même beaucoup plus de dossiers que de patients: la plupart des patients en ont un chez leur médecin de famille, un autre chez chacun de leurs spécialistes, à l'hôpital, et encore un autre à la pharmacie, auprès des organisations de soins à domicile, etc. Il ne s'agit certes pas de dossiers électroniques du patient (DEP) proprement dits, mais de dossiers médicaux informatisés, et en fin de compte, chaque fournisseur de prestations dispose d'un dossier

pour chaque patient, généralement sur ordinateur. Les patients y ont de plus en plus souvent accès, par exemple via des portails proposés par un nombre croissant d'institutions de santé.

Ce n'est donc pas la *numérisation* qui fait défaut, mais une *approche* pratique permettant de réunir tout le numérique sous un même toit. Ce dont nous avons besoin, ce sont des solutions permettant de mettre les données saisies une première fois à la disposition d'autres professionnels et des patients. C'est cela que nous, médecins, appelons de nos vœux: pouvoir accéder aux informations actuelles indépendamment du lieu et améliorer ainsi l'efficacité et la qualité des soins que nous prodiguons. Le *risque* est cependant grand de créer des structures parallèles dysfonctionnelles qui – comme le DEP actuel – doivent être gérées *en plus* sans apporter de valeur ajoutée. Aujourd'hui déjà, la concurrence avec le DEP fait rage, comme en témoignent les courriels de plus en plus nombreux que je reçois concernant des initiatives du secteur privé (espaces de stockage, plateformes de gestion des données, etc.). À cela s'ajoutent les nombreux formulaires électroniques destinés aux autorités sanitaires, dans lesquels je dois péniblement reporter les informations demandées à partir du dossier médical.

Ce n'est pas la numérisation qui fait défaut, mais une approche pratique permettant de réunir tout le numérique sous un même toit.

Utilisation multiple des données

Nous avons besoin de pouvoir *utiliser* plusieurs fois les données saisies – et non de devoir les *saisir* plusieurs fois inutilement. Ce qui manque dans le domaine de la santé, c'est donc un échange de données sûr et interopérable. C'est précisément l'objectif poursuivi par le programme DigiSanté, que le Conseil fédéral a confié l'année dernière au Département fédéral de l'intérieur. Le modèle visé par DigiSanté comprend entre autres l'établissement de flux de données sans rupture de média pour les informations concernant le traitement, la facturation, la recherche et l'administration. Le programme vise également à faciliter l'utilisation secondaire des données de santé générées pour la planification, le pilotage et la recherche dans le respect des dispositions légales [1]. La FMH se félicite donc que l'un des objectifs stratégiques de DigiSanté soit de «standardiser».

Agir pour la transition numérique

Ces dernières années, la FMH a amorcé, accompagné et fait progresser le processus de standardisation, notamment à travers les travaux de la communauté de travail interprofessionnelle (GTIP eHealth) [2] dans le domaine de la médication, du rapport de sortie ou des recommandations pragmatiques sur la gestion des plans de médication dans le dossier électronique du patient.

La FMH fait également œuvre de pionnier dans le domaine du codage des diagnostics. En collaboration avec les sociétés de discipline médicale, elle a élaboré une solution pour la saisie pragmatique des diagnostics dans le domaine ambulatoire. Le système de codage SCD (Swiss classification groups of disease and related health problems) se fonde sur les systèmes de codage internationaux CIM-10 et CISP et est entièrement compatible avec ceux-ci. La classification présente un volume réduit au profit d'une utilisation pratique dans le domaine ambulatoire, sans perte d'information. Lors de l'élaboration, la question de la protection des données a toujours été au premier plan. Le projet SCD apporte ainsi une contribution importante au développement de la qualité dans le secteur ambulatoire.

Ce ne sont là que quelques exemples dans lesquels la FMH s'investit activement en faveur de la transition numérique. La prise en compte de l'expertise médicale, que la FMH met à disposition avec ses organisations affiliées, est également décisive pour d'autres points du programme national DigiSanté qui concernent directement l'activité des médecins.

Accent sur l'échange d'informations

Outre la standardisation, l'interopérabilité est un autre domaine important qui doit être au cœur de DigiSanté. Il ne s'agit pas seulement de diffuser des solutions numériques, comme le prévoit la campagne d'information de la Confédération sur le DEP. Ces systèmes doivent être en mesure de communiquer à un niveau sémantique. Nous ne devons pas répéter les erreurs d'autres pays et devons tirer les leçons de leurs expériences. L'initiative HITECH lancée aux États-Unis il y a plus de dix ans visait à promouvoir les dossiers médicaux électroniques en créant des incitatifs pour les fournisseurs de prestations. Or l'un des principaux problèmes de ce programme était que les incitatifs étaient largement axés sur la diffusion d'approches singulières comme le DEP et non sur un échange d'informations fonctionnel [3].

Mettre en place un échange d'informations fonctionnel et interopérable prend du temps, c'est pourquoi les travaux doivent commencer sans plus attendre. On cite souvent des pays

comme le Danemark, qui ont une longueur d'avance sur nous en matière de numérisation dans le domaine de la santé. Nous ne devons toutefois pas oublier que le Danemark a commencé à mettre en place un réseau national de données dès 1994! En Suisse, on en est malheureusement resté longtemps à des approches théoriques, comme celles de la Stratégie Cybersanté Suisse de 2007.

Nous avons besoin de pouvoir réutiliser les données saisies, ce qui est précisément l'objectif du programme DigiSanté.

La Suisse discute par exemple depuis de nombreuses années de l'introduction de standards sémantiques tels que SNOMED CT [4] ou LOINC [5], malheureusement sans grande conviction lorsqu'il s'agit de les promouvoir. Elle dispose d'une licence pour SNOMED CT depuis environ sept ans. Cette terminologie de référence est une pièce importante du puzzle de l'interopérabilité sémantique. Le Swiss Personalised Health Network (SPHN) a réalisé un excellent travail dans ce domaine. Il faut maintenant aller plus loin pour que de tels standards puissent être utilisés dans les systèmes primaires des médecins.

Ce point, et d'autres encore, doivent à présent être abordés au plus vite dans le cadre du programme national DigiSanté. Pour que cela soit un succès, l'implication des différents acteurs et parties prenantes du système de santé doit être liée à une véritable possibilité de participation. La réussite de la transition numérique dans le domaine de la santé suppose que les différents acteurs puissent faire valoir les informations dont ils ont besoin, à quel moment et sous quelle forme. Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à des solutions adaptées à la pratique, avec une valeur ajoutée pour les professionnels de la santé et les patients.



Références

À consulter sous www.bullmed.ch ou via code QR